



# RESTAURATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE

## Composition du dossier de demande de subvention

(à fournir en deux exemplaires complets avant le 31 octobre précédant l'année de programmation)

### A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

- Notice descriptive du projet ;
- Estimation détaillée des travaux ou devis ;
- Calendrier des travaux ;
- Plan de financement détaillé ;
- Photo de l'édifice ;
- Accord technique : \_\_\_\_\_ de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (pour les monuments historiques classés ou inscrits) ;
- Relevé d'Identité Bancaire ;

### Pièces complémentaires à produire pour :

#### - les communes

- Délibération du conseil municipal décidant les travaux et demandant une aide financière au Conseil Général du Calvados ;

#### - les associations et les sociétés

- Lettre de demande de subvention adressée au Président du Conseil Général ;
- Délibération du conseil d'administration décidant les travaux et demandant une aide financière au Conseil Général du Calvados ;
- Les statuts ;
- Bilan et compte de résultat de l'année précédente ;
- Numéro SIRET ;

#### - les propriétaires privés

- Lettre de demande de subvention adressée au Président du Conseil Général ;
- Déclaration d'ouverture au public ;